

## 1. TEXTES DE REFERENCE

- ↵ Loi n°2003-400 du 30 avril 2003 relative aux assistants d'éducation
- ↵ Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- ↵ Code de l'Education – articles L.916-1, et D.351-16-1 à D.351-16-3

### 1.1 Textes réglementaires

- ↵ Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié portant dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat prises pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat
- ↵ Décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la Fonction Publique d'Etat
- ↵ Décret n°2003-484 du 6 juin 2003 modifié fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- ↵ Décret n°2003-895 du 17 septembre 2003 relatif au classement des assistants d'éducation et modifiant le décret n°51-1423 du 5 décembre 1951 fixant les règles suivant lesquelles doit être déterminée l'ancienneté du personnel nommé dans l'un des corps de fonctionnaires de l'enseignement relevant du ministère de l'Education Nationale
- ↵ Arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

### 1.2 Circulaires

- ↵ Circulaire n°2003-092 du 11 juin 2003 relative aux assistants d'éducation
- ↵ Circulaire n°2003-093 du 11 juin 2003 relative à la scolarisation des enfants et adolescents présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant : accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire
- ↵ Circulaire n°2003-097 du 12 juin 2003 relative à la gestion financière du dispositif des assistants d'éducation
- ↵ Circulaire n°2006-065 du 5 avril 2006 relative aux assistants pédagogiques
- ↵ Circulaire n°2008-108 du 21 août 2008 relative au recrutement des assistants d'éducation
- ↵ Circulaire DGESCO B1-3 n°11-0018-B1 du 4 juillet 2011 relative à l'accompagnement des élèves handicapés (assistant de scolarisation)
- ↵ Circulaire n°2012-136 du 29 août 2012 relative aux assistants chargés de prévention et de sécurité (APS), missions, recrutement et formation